

Francken exhorte à sortir de la demi-mesure

► Theo Francken a présenté vendredi son nouveau livre, « Continent sans frontière ».

► Il expose sa vision d'une migration maîtrisée, à condition de mesures plus radicales, moins politiquement correctes.

► Au même moment, le Centre d'action laïque publie « Au-delà des frontières »,

pour une approche alternative.

Avec *Continent sans frontière*, publié à quelques semaines des communales et surtout quelques mois des législatives, Theo Francken annonce : « *Le XX^e siècle fut l'époque de la lutte des classes et des grandes idéologies socio-économiques. Le XXI^e siècle sera celle de l'immigration, de l'identité et de la culture.* » Son traité de politique migratoire expose son analyse géopolitique d'une Europe perçue à un tournant après des années d'erreurs et d'errements.

Il est temps de « *changer de cap* », assure le secrétaire d'Etat (N-VA) : assumer les mesures efficaces et oublier un peu la bien-pensance progressiste.

Présenté devant un parterre de convaincus au Parlement européen (les journalistes, invités, n'ont pas pu poser de questions), le livre est censé nourrir un débat que le secrétaire d'Etat appelle de ses vœux : « *Au Parlement, on m'a souvent traité de tous les noms, mais je n'entends pas beaucoup parler d'alternatives. J'appelle mes collègues à jouer cartes sur tables, à faire de propositions concrètes.* »

Cela tombe bien, le Centre d'action laïque publie justement de

son côté *Au-delà des frontières* de François Gemenne (universitaire, spécialiste des migrations) et Pierre Verbeeren (humanitaire, directeur de Médecins du Monde). Le livre, dont la sortie a été précipitée pour coller à l'agenda du secrétaire d'Etat, était dix propositions concrètes, applicables immédiatement. L'objectif affiché : donner aux progressistes des éléments pour reprendre la main sur les débats, plutôt que de continuer à courir derrière les populistes, qui en fixent le cadre.

Coup d'œil sur deux visions à 180 degrés pour une migration « humaine ». ■

LORRAINE KIHL

1

Une migration importante à normaliser

Il faut relever au moins un point commun à l'analyse que font Theo Francken, d'un côté, et François Gemenne et Pierre Verbeeren, de l'autre : les flux importants de migration ne doivent plus être perçus comme une anomalie ou un événement exceptionnel. Du reste, ces derniers proposent d'embrasser le phénomène plutôt que réagir en citadelle assiégée.

Plutôt que de pousser les migrants à tenter des traversées dangereuses, Gemenne et Verbeeren proposent de créer de nouvelles voies d'accès légales, y compris pour les migrants économiques. Les auteurs suggèrent un système de loterie, accessible à tous, sur le modèle de la *green card* américaine. « *Si les gens savent qu'ils ont un moyen d'accès légal et sûr au territoire, ils ne se tourneront plus vers les passeurs.* »

Cette loterie, qui présente l'avantage de ne pas favoriser que les jeunes hommes qualifiés, pourrait être réévaluée chaque année par les parlementaires qui auront le contrôle. On parlerait idéalement de 15.000 à 20.000 personnes par an. Les migrants en situation irrégulière déjà présents sur le territoire auraient quant à eux obligation de se signaler. Pas de centre fermé à la clé mais une amende administrative. Et des voies de régularisation « *qui prennent en compte les vulnérabilités plutôt que le statut* ».

2

L'asile dans les ambassades

Le chercheur et le travailleur humanitaires entrent dans la catégorie « *fondamentaliste des droits de l'homme* » décrite par Theo Francken. Pour empêcher les traversées dangereuses, autant pourvoir les ambassades d'un attaché asile, qui pourrait prendre en main des demandes formulées à l'extérieur du territoire au plus près des zones de conflit.

Le Haut-Commissariat aux réfugiés pourrait se charger d'évaluer la validité de la demande. Un système très semblable à celui des réinstallations qui existe déjà, mais ici, l'initiative serait du côté du demandeur, pas de l'Etat.

L'inconvénient : cela coûte cher, à moins de jouer avec un système européen centralisé. Quant au risque d'un afflux massif, que redoutait le gouvernement lors de la controverse sur les visas humanitaires ? « *Et alors quoi ? Vous préférez laisser les gens sous les bombes ?* », demande François Gemenne.

3

Davantage d'Europe

Le règlement Dublin induit une double injustice : pour les demandeurs d'asile d'abord, qui n'ont pas les mêmes chances d'être reconnus réfugiés selon qu'ils soient dans l'un ou l'autre pays ; pour les pays d'entrée ensuite, qui doivent porter un poids migratoire très lourd. *Au-delà des frontières* propose de créer une agence européenne d'asile qui centraliserait les demandes et attribuerait ensuite le pays d'accueil. Vu le blocage européen actuel autour de la simple idée d'un mécanisme de répartition, on peut s'interroger quant à l'enthousiasme qui accueillerait la proposition. Les auteurs estiment que l'Union européenne peut commencer par un noyau de pays volontaires... et d'y conditionner l'accès à l'espace Schengen.

d'asile aux citoyens, ce qui favoriserait l'intégration. Au niveau européen, ce serait au Premier ministre de porter le dossier, précisément parce qu'il est bien plus large qu'une question sécuritaire et d'organisation du territoire. Ce changement de portefeuille présente un autre intérêt, précisent les auteurs : il favoriserait la lutte contre les violences ciblant les migrants. Et de citer Antonio Vitorino, futur directeur général de l'organisation internationale pour les migrations : « *Le débat avec les ministres de l'Intérieur sur la violence à l'égard des migrants est compliqué parce que la violence ne les impressionne pas.* »

L.K.

4

Changer de logiciel

La migration continue d'être abordée avec une logique défensive et répressive, observent François Gemenne et Pierre Verbeeren. Pour réussir le défi le plus important, celui de l'intégration, la migration devrait être sortie du giron du ministre de l'Intérieur pour être abordée sous l'angle des Affaires sociales. Et en profiter pour tenter des approches innovantes, comme celle de confier tout ou partie de la prise en charge des demandeurs

contenu Quatre idées phares du secrétaire d'Etat

Son traité de politique migratoire expose son analyse géopolitique d'une Europe perçue à un tournant après des années d'erreurs et d'errements. Il est temps de « changer de cap », d'assumer les mesures efficaces et d'oublier un peu la bien-pensance progressiste, estime le secrétaire d'Etat. Qu'en retenir ?

1 Une Europe sous menace constante C'est une question bêtement économique : tant que l'Union européenne conservera un niveau de vie élevé, elle restera un eldorado. « Cet état de fait implique que de nombreuses solutions classiques à la crise migratoire, notamment l'idée qu'il est possible de freiner ces mouvements en provenance d'Afrique en "traitant les causes profondes sur place", sont en grande partie des chimères. »

Adeptes de la théorie du choc des civilisations, Theo Francken décrit un monde où la démographie incontrôlée des pays musulmans ne va cesser de déstabiliser les économies et provoquer des crises politiques et environnementales. « Tant que les plaies profondes, c'est-à-dire la croissance démographique accablante, l'insécurité chronique des investissements, la corruption endémique, le manque d'autocritique et la discrimination institutionnalisée envers les femmes ne seront pas traités, le monde arabe demeurera le foyer d'instabilités politiques et de stagnation économique. »

Le modèle européen ne sera pas capable de gérer une population croissante répondant aux critères d'asile et les citoyens européens seraient bien avisés de se débarrasser de cette culpabilité chrétienne qui consiste à s'autoflageller en permanence et à trouver une responsabilité occi-

dentale dans tous les maux de la planète.

2 Les droits de l'homme pervertis C'est dans cette idée que Theo Francken rappelle le contexte des négociations de la Convention européenne des droits de l'homme, au début de la guerre froide. Le texte, signé par un nombre réduit de pays, se fondait sur l'expérience de la Seconde Guerre mondiale et entendait concerner les populations des Etats signataires, sur leur territoire. Les magistrats de la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg ont vidé la Convention de son sens, en détournant le concept de torture tel que pensé initialement. « L'intention louable de Strasbourg visant à protéger les citoyens de manière toujours plus large a débouché sur une quête de la dignité à tout prix, au sens large du terme, prévoyant des droits sociaux fondamentaux pour les citoyens et des obligations actives pour les Etats parties. » Un « gouvernement des juges » qui déstabilise l'équilibre et la séparation des pouvoirs maintes fois dénoncé lors de la controverse autour des visas humanitaires ou des rapatriements de Soudanais. La crise en Méditerranée découle aussi de ce « fondamentalisme des droits de l'homme » dès lors qu'on a interdit à l'Italie de renvoyer les migrants vers la Libye.

3 L'Union européenne est complètement passée à côté Du « Wir schaffen das » (« Nous y arriverons ») de Merkel au plan de relocalisations de Juncker, les leaders européens ont fait preuve, selon Francken, d'un aveuglement rare au cours des années de gestion de crise, sans comprendre que leur entête-

ment à maintenir les « frontières ouvertes » détruisait l'Europe. Ils n'ont pas compris la position du groupe de Visegrad, son désintérêt pour un destin européen commun, son attachement identitaire.

« Les technocrates de la Commission européenne se sont accrochés à leur idéal en matière de migration : l'ouverture des frontières extérieures aux demandeurs d'asile et la répartition de ceux-ci à travers l'Europe. Cette politique ne fait qu'accentuer les divisions au sein de l'Union européenne. De plus, elle polarise l'opinion publique dans les Etats membres et creuse un fossé entre les peuples », dit Theo Francken.

Brexit, présidentielle française, politique italienne : le secrétaire d'Etat analyse quatre ans d'événements européens à l'aune de la politique migratoire.

4 Les modèles à suivre Le mantra du secrétaire d'Etat est que la Belgique doit reprendre le contrôle sur sa migration en réduisant autant que possible la part de migration subie au profit d'une migration choisie (réfugiés sélectionnés dans les pays tiers, migration de travailleurs qualifiés...).

C'est connu, Theo Francken estime que la voie australienne est la seule susceptible de stopper les traversées en Méditerranée. Une approche dure et dissuasive qui serait d'empêcher que les personnes secourues en mer aient jamais accès au territoire européen.

L'idée est de proposer à la Tunisie de récupérer tous les naufragés. Ces derniers pourraient demander asile sur place ou être rapatriés mais perdraient automatiquement leur droit à demander l'asile en Europe. « La Tunisie devra évidemment être

généreusement rémunérée et soutenue dans le cadre d'une telle opération sur le plan tant économique que politique. [...] Il s'agirait d'un accord unique, d'un plan Marshall lui permettant de laisser derrière elle la difficile transition économique qu'elle traverse depuis la chute du dictateur Ben Ali. » A noter que cette approche va de pair avec une hausse des réinstallations de réfugiés depuis des pays tiers... mais pas la Tunisie.

Autre chantier : le regroupement familial. Cette compétence devrait sortir du giron européen pour revenir aux Etats. « Bien plus que les procédures d'asile, le regroupement familial constitue le principal instrument de la transformation de notre société européenne homogène en une société multiculturelle, laissant en outre une place de plus en plus importante à la composante islamique. »

Et Theo Francken de lorgner l'exception danoise : le pays qui a refusé de ratifier le traité de Maastricht mène une politique migratoire propre, en l'occurrence beaucoup plus restrictive en matière de regroupement familial. Façon de préserver cohésion sociale, confiance mutuelle et convivialité, souligne Theo Francken. Obligation de travailler, d'être intégré, dépôt d'une caution de 7.300 euros pour couvrir les éventuelles charges sociales de la personne arrivante, test de langue après six mois... ■

L.K.